

Commune Déléguée d'ETABLE

Avis d'enquête publique relative au PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME De La Commune déléguée d'Etable de VALGELON-LA ROCHETTE

OBJET :

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE D'ETABLE COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

Enquête publique organisée en application des articles L 153-19, R 153-8 du Code de l'environnement ; des articles L 123-1 et suivants et R 123-8 et suivants du Code de l'environnement et du Code des Collectivités territoriales notamment les articles L 2224-10 et R 2224-7 et suivants

LIEU, DATE ET JOUR DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE :

L'enquête publique relative au Projet du Plan Local d'Urbanisme aura lieu du Mardi 07 janvier 2020 8 h au vendredi 07 février 2020 17 h inclus, pendant trente-deux jours consécutifs en Mairie annexe d'Etable de VALGELON-LA ROCHETTE

CONSULTATION DU DOSSIER :

Les pièces du dossier PLU et celles inscrites à l'article R 23-8 et 9 du Code de l'environnement seront consultables en Mairie annexe d'Etable de Valgelon-La Rochette, à l'accueil aux horaires d'ouverture suivants :

Le lundi de 8 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 18 h

- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à disposition du public à ces mêmes horaires

Le dossier de PLU comprend une étude environnementale insérée au rapport de présentation.

Le dossier sera consultable sur le site de la mairie www.valgelon-la-rochette.com et également directement depuis internet sur le site indépendant et sécurisé, ouvert spécifiquement pour cette enquête, au lien ci-dessous :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1685>

L'autorité responsable du projet est Monsieur le Maire de la Commune de Valgelon-La Rochette, Commune déléguée La Rochette, auprès duquel des informations peuvent être demandées

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par Monsieur le Commissaire Enquêteur sera tenu à ce même lieu afin de permettre de consigner les observations éventuelles.

Le public pourra également les adresser par écrit directement à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie annexe d'Etable - Monsieur le Commissaire Enquêteur- 406, Route du Pic de l'Huile – Etable – 73110 VALGELON-LA ROCHETTE

Et par voie dématérialisée, sur le site indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête au lien suivant :

enquete-publique-1685@registre-dematerialise.fr, ou directement sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1685>

COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Monsieur le Commissaire Enquêteur Dominique JANEX, Architecte Honoraire urbaniste, nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble, par décision n° E19000282/38 en date du 8 août 2019, tiendra les permanences en Mairie annexe d'Etable Valgelon-La Rochette pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions aux dates suivantes :

- **Mardi 07 janvier 2020 de 14 h à 17 h**
- **Vendredi 17 janvier 2020 de 14 h à 17 h**
- **Vendredi 24 janvier 2020 de 14 h à 17 h**
- **Lundi 03 février 2020 de 14 h à 17 h**
- **Vendredi 07 février 2020 de 14 h à 17 h**

AUTRES DISPOSITIONS :

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra l'ensemble de ses conclusions à Monsieur le Maire dans un délai de **1 mois** à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet et au Président du Tribunal Administratif.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur à la Mairie les jours et heures habituels d'ouverture pendant **un an**, conformément au titre I de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Ils seront également consultables sur le site internet de la mairie : www.valgelon-la-rochette.com